

**Sujet :** [INTERNET] aire de grand passage

**De :** pascale <pascale17220@yahoo.fr>

**Date :** 20/03/2024 09:24

**Pour :** "pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr" <pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour,

Je suis tout à fait opposée à l'ouverture d'une aire de grand passage sur les communes de La Jarne Salles sur mer.

1/ nous avons déjà vu ce que donnait l'accueil des gens du voyage sur la parcelle actuelle. Sans commodités, ils traversent la route pour aller faire leur besoin derrière la haie. Sympa pour les agriculteurs.

2/Pourquoi sacrifier des terres agricoles pour une aire qui sera occupée que quelques semaines l'été.

3/ je croyais que l'on ne pouvait plus utiliser des terres agricoles sans contre partie de terrain remis en nature. Qu'en est-il ?

4/ Franchement, est ce que c'est respecter les gens du voyage que de les isoler au bord d'une route à circulation importante et rapide?

5/ Pourquoi ne pas utiliser des terres inconstructibles pour ces regroupements d'été ?

6/ dans une période d'inflation où nous nous trouvons, n'y a t-il pas des dépenses plus urgentes et importantes à envisager ?

7/ comment a été choisi cet emplacement et pourquoi pas imaginer l'implantation sur d'autres communes ? Je suis étonnée qu'il n'y ait pas d'autres propositions.

8/ Je rappelle juste que avant ce projet , les communes de La Jarne et Salles sur mer s'étaient unies pour se mettre en conformité avec la loi à savoir une aire d'accueil pour les gens du voyage. Peut être que se fut une erreur, sans cette aire d'accueil, le nouveau projet ne nous serait pas tomber dessus !

Cordialement

*Pascale Marchand*